

LES ATTAQUES

infos



Bulletin municipal - 4^{ème} trimestre 2018 - n° 17

édito

Avec la météo estivale dont nous avons profité en ce début d'automne, la rentrée scolaire s'est déroulée en tenue légère pour nos écoliers et pour leurs accompagnants sur le chemin de l'école. Vous découvrirez dans ce journal que nous avons à Les Attaques une arrière-grand-mère championne du monde dans ce domaine !

L'équipe enseignante a elle aussi repris le chemin de l'école Robert Doisneau et accueilli une nouvelle institutrice remplaçante dans la classe des tout-petits-petits. Nous leur souhaitons à tous une excellente année scolaire.

Nous avons interviewé les enfants à la cantine et dans la navette scolaire pour entendre leurs réactions. Nous sommes très satisfaits de leur bien-être, car notre municipalité met un point d'honneur à proposer des services périscolaires de qualité, tant il est important pour les familles qui y ont recours d'être assurées que leurs enfants seront parfaitement pris en charge. Nous remercions nos agents communaux qui s'y investissent totalement avec la même conviction.

Nous veillons tout particulièrement à proposer à la cantine des repas équilibrés, cuisinés chaque jour sur place avec des produits locaux et de qualité. Elle accueille entre 100 et 120 enfants chaque midi.

Nous revenons également dans ce numéro sur la fête de clôture du Centre de Loisirs estival qui s'organise sur les mêmes principes : le bien-être des enfants. Et le dernier spectacle nous a bien montré l'engagement des animateurs, leur dynamisme et leur belle complicité avec les enfants. Vous étiez nombreux à ce rendez-vous, c'est le plus beau remerciement qu'ils puissent obtenir.

La rentrée fut aussi l'occasion de promouvoir les clubs sportifs locaux. Les bénévoles qui les animent avec un immense dynamisme se sont rassemblés le 23 septembre pour le Forum des Associations placé cette année, sur le thème de la Fête du Sport nationale. L'occasion de vous rappeler que vous avez la chance d'avoir ici un grand choix d'activités praticables par les adultes et les enfants.

Merci à tous les bénévoles qui s'investissent pour animer la commune. « La vie des assos » est la rubrique dans ce journal qui fait un zoom sur leurs dernières activités. Mais ne manquez pas de chercher toutes les photos sur le site www.lesattaques.fr

Quelques rendez-vous particuliers à venir sont à noter : Halloween le 31/10, le cirque de Haute Voltige à Calais les 3 et 4/11, le retour du Téléthon dans la commune le 24/11, et surtout le grand rendez-vous citoyen pour commémorer le Centenaire de la Grande Guerre le 11 novembre prochain.

Vous découvrirez également l'intérêt de la nouvelle ligne de bus urbain qui dessert 7 arrêts supplémentaires à Calais depuis Pont d'Ardres.

Et enfin, les travaux du réaménagement de l'entrée de village ont commencé pour la rénovation de l'éclairage en économie d'énergie et remplacement de matériel vétuste. Le SIRA a commencé pour l'assainissement et les travaux d'aménagement de la voie piétonne, de stationnement et de réfection de chaussée débuteront en janvier pour 3 mois.

En restant à votre entière disposition, il ne me reste qu'à espérer vous rencontrer nombreux lors des prochaines manifestations, et à vous souhaiter une excellente fin d'année.



SOMMAIRE

Rentrée des classes	02
Vie communale	04
La vie des assos	08
Infos pratiques	09
GRAND CALAIS Terres & Mers	12
Agenda	13
Clin d'œil	15
Etat civil	15
Connaissez-vous	16

GRAND
CALAIS
Terres & Mers



A L'ÉCOLE

209 enfants ont repris le chemin de l'école communale le lundi 3 septembre.

L'Education Nationale répartit les enfants selon les effectifs par enseignant.

C'est ainsi qu'en maternelle, nous avons 3 classes. Celle de Mme HENNEQUIN (remplaçante dans la commune) qui a accueilli 10 tout-petits (entre 2 et 3 ans) avec 13 enfants de 3 ans. Mme HUE assure le cours des petits (5 enfants) et moyens (19 enfants de 4 ans). 22 grands (5 ans) sont entrés dans la Grande maternelle avec Mme DEMARET.

Cette année 34 enfants font leur rentrée au CP ils sont répartis dans deux classes, celle de M. DEMARET (28 enfants) et celle de Mme KRASINSKI (6 enfants) qui compte un double niveau avec les CE1 (22 enfants). Mme ANDRÉ enseigne dans la classe de CE1/CE2 qui compte 28 enfants, Mme DELCROIX a en charge la classe de CE2/CM1 avec 28 élèves, Mme NOËL accueille 11 élèves de CM1 et 17 en CM2.



Petite section



Moyenne section



Grande section

La rentrée scolaire, c'est aussi un nouveau rythme dans les familles, et aux Attaques, nous avons l'arrière-grand-mère qui bat tous les records :

Mme Yvette VERLINGUE aura parcouru une fois le tour de la terre à pied !



Qui ne l'a pas croisée sur le chemin de l'école ? Après avoir conduit ses filles Catherine, Laurence, Valérie, Virginie, Stéphanie, Céline et Elodie, elle a déposé à l'école ses petits-enfants, Jérémy, Sébastien, Marion, Baptiste, Paul, Léa, Noé, Mathieu, Mathilde et Antoine. Pas de répit pour cette dynamique arrière-grand-mère, après Emmy qui vient de faire son entrée au collège, elle conduit cette année, Tom au CE2 et Zoé en grande section.

Mme VERLINGUE a débuté ses trajets en 1967 avec sa fille Catherine, puis a enchaîné en 1985 avec son premier petit-fils Jérémy « Lui et ma fille Elodie ont 6 mois d'écart, alors je n'ai pas eu d'arrêt entre mes filles et mes petits-enfants. Pareil avec les petits enfants et arrières ! »

Cela fait donc 51 ans qu'Yvette VERLINGUE fait le chemin : « Je pourrais aller à l'école les yeux fermés ! ». En faisant un rapide calcul avec 4 jours d'école par semaine et 36 semaines d'école par an, les 600 mètres qui séparent le domicile de Mme VERLINGUE de l'école et ses 8 trajets par jour, on peut évaluer un nombre impressionnant de kilomètres parcourus pour accompagner sa petite famille à près de 36 000 kilomètres soit quasiment un tour de la terre !

De ces 51 années, Mme VERLINGUE garde de bons souvenirs notamment l'accompagnement aux sorties scolaires...

Et d'autres sont à venir puisque Zoé est en grande section et qu'il restera ses 5 années de primaire « Ce n'est pas fini ! Mais le plus long est derrière ! Les seuls mauvais souvenirs sont la pluie, la neige et le vent qui retourne les parapluies ! J'ai connu plusieurs directeurs Messieurs REMI et VASSEUR, Mesdames CASTELAIN, DEBOFFLE et KRASINSKI. J'en ai vu des institutrices partir en retraite comme l'Attaquoise Marie-Claire PECRIAUX par exemple. J'ai vu le groupe scolaire évoluer avec la construction de l'école maternelle. J'ai de très bons contacts avec l'équipe enseignante. J'en ai suivi des défilés de carnaval, et donné des coups de main ! ». Elle a croisé d'innombrables enfants et mamans « On fait la connaissance de beaucoup de monde, des nouvelles mamans, quelques jeunes me parlent, on discute du temps et des enfants mais on ne raconte pas sa vie ! »

Mme VERLINGUE a du mal à réaliser qu'elle a assisté à 51 kermesses ! « Avant Vigipirate, la kermesse se faisait dehors dans la cour de l'école ».

Mme VERLINGUE aura fidèlement accompagné 3 générations de sa famille à l'école, soit 20 enfants, mais pas seulement... car elle n'hésite pas à rendre service et à emmener occasionnellement un autre enfant pour dépanner une maman !

Félicitations à Mme VERLINGUE pour ce magnifique investissement intergénérationnel.



A LA CANTINE

Chaque midi, Anne-Marie, Claudie, Elodie, Sylvie, Véronique et Viviane accueillent les enfants, avec Christine et Rachel qui assurent les transferts entre l'école et la cantine. Elles ne sont pas trop nombreuses car le service du midi rassemble entre 100 et 120 enfants. Ils bénéficient d'une offre de restauration privilégiée dans notre commune avec la confection des repas sur place, chaque jour. Les menus sont élaborés en veillant à l'équilibre alimentaire. Les commandes sont planifiées et gérées mensuellement par

Pauline en mairie. Elle les modifie en fonction des inscriptions et des absences signalées pour assurer la qualité et la fraîcheur. C'est donc avec la collaboration de ces 9 agents que la municipalité met un point d'honneur à garantir une prestation au top pour les

petits écoliers, et pour assurer aux parents une excellente prise en charge de leurs enfants. Les menus sont téléchargeables sur <http://www.lesattaques.fr/vie-pratique/enfance/ecole/>



restauration-scolaire

PAROLES D'ENFANTS

Théo et Jeanne 4 ans et 4 ans et demi



« On aime bien la cantine, les dames sont gentilles mais les CM2 ne sont pas toujours sages ! Nous oui ! On aime manger les carottes, les petits pois, la viande, les saucisses, les patates, les pâtes, les boulettes, la purée de Viviane et les frites ! On aime aussi les crêpes, les Flamby et les glaces ! On est content d'être avec nos copains et nos copines le midi, après la cantine on joue dans la cour et quand la cloche sonne, on se range et on se tait »

Jules au CM2



« Je mange à la cantine depuis que je suis en maternelle. J'aime bien manger ici parce qu'il y a mes copains et mes copines, après le repas on parle de tout. Il y a une bonne ambiance, la cantine c'est un moment de détente, après on joue. Je suis sage et je ne me fais jamais disputer ! J'aime les pâtes à la carbonara, elles sont bonnes ici ! J'aime aussi les cordons bleus ! Et pour les desserts ma préférence c'est les beignets, les crêpes et les Mars glacés »

Louise au CM1



« Je viens d'arriver, avant j'étais à Calais. Je suis contente d'être inscrite aux Attaques, je me suis fait beaucoup de copines et tous les jours on mange ensemble. Je suis toujours restée à la cantine et celle-ci est très bien ! J'aime manger un peu de tout et j'aime surtout les fruits. Il y a une bonne ambiance mais parfois il faudrait que ce soit plus calme. Les dames de la cantine sont gentilles, on parle de temps en temps avec elles »

A LA GARDERIE

L'équipe de la garderie assure quotidiennement l'accueil d'une trentaine d'enfants par séance. Sylvie ou Véronique dès l'entrée dans le bâtiment puis Claudie et Corinne prennent en charge les enfants. Elles leur proposent de nombreuses activités manuelles dont les thèmes sont définis en

fonction du calendrier. Avant les vacances, les enfants ont préparé Halloween.

Dès que le soleil brille, les enfants sont invités à jouer dans la cour. Ils ont bien profité de notre bel été indien.

La garderie est un véritable espace de détente avec un coin cuisine, nurserie, garage, bibliothèque, jeux de société et les

plus grands ont la possibilité de s'isoler pour faire leurs devoirs.

Horaires : de 7h30 à 8h45 et de 16h45 à 18h30

Coût : 1 euro la séance – Sur inscription préalable indispensable pour assurer la qualité du service et la sécurité des enfants.



LA NAVETTE SCOLAIRE

La vingtaine d'enfants qui empruntent la navette scolaire sont encadrés par Rachel. Papy Roger l'un des conducteurs de bus de la société PORTAL veille à ce que chaque enfant soit bien installé « Je suis un habitué des petits, je surveille que les ceintures soient bien mises avant le départ, c'est important ! »

Pendant les 5 minutes de trajet qui séparent l'école Robert DOISNEAU de l'arrêt de bus à Pont d'Ardres, les enfants profitent de leurs derniers instants ensemble pour papoter avant de se retrouver le lendemain.

Jude-Aurel



« Je suis au CP et je prends le bus depuis que je suis en maternelle, j'aime bien le prendre. Je connais les règles de sécurité, il ne faut pas toucher les vitres, ne pas se détacher sinon on peut tomber. Je m'assois toujours à côté de mon copain Ange, on discute et on rigole, on parle de la maison et de la Xbox »

Philippine



« Je suis au CM1, je prends le bus depuis longtemps, depuis la maternelle, chaque matin et chaque soir. Je suis avec mes copains et copines c'est bien ! En général je m'assois à côté de Thais, April et Brouke. Pendant le trajet on discute de notre journée à l'école et on parle des devoirs »



INFOS PRATIQUES - RAPPEL

Horaires de l'école :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h45 à 12h et de 14h à 16h45.

Contacts en cas d'urgence :

Ecole 03.21.35.95.38 / Garderie 06.76.75.55.65

Les règlements et les fiches d'inscription sont téléchargeables sur <http://www.lesattaques.fr/vie-pratique/enfance/ecole/transport-scolaire>
Vous avez la possibilité de recevoir votre facture de cantine par mail, pour cela il suffit de nous communiquer votre adresse mail sur mairie@lesattaques.fr ou de venir en mairie compléter votre fiche d'inscription.

VIE COMMUNALE

DISTRIBUTION DU COLIS DE NOËL AUX AÎNÉS

Pour la première fois en 2017, les bénéficiaires du colis de Noël (+ 65 ans) ont eu l'opportunité de retirer directement leur colis à la salle polyvalente. Cette démarche a remporté un grand succès.

Nous renouvelerons donc la proposition cette année.

Les ayants-droits ont reçu un courrier de M. le Maire les invitant à opter entre une distribution à domicile le 14 ou le 15 décembre dans la journée, ou un retrait à la salle polyvalente le jeudi 13 décembre de 14 à 17 h.

Pour la bonne organisation de cette distribution, la réponse doit parvenir à la mairie au plus tard le 23 novembre.

L'ÉQUIPE DE FRANCE FÉMININE DE VOLLEY DE LA POLICE AUX ATTAQUES

La commune a accueilli l'équipe féminine de Volley de la police au complexe sportif. L'équipe s'y est entraînée le lundi 10 et le mardi 11 septembre en vue des championnats de France. A l'issue des entraînements toutes les classes de l'école primaire ont été invitées sur le terrain afin de profiter d'une initiation à cette discipline. Ce fût un succès pour les enfants et l'équipe enseignante.



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 OCTOBRE 2018

Absents excusés : Jean BOUCLET (pouvoir à François COTREZ), Valérie DEWEZ (pouvoir à Jacques RIVENET), Antoine PEENAERT (pouvoir à Nadine DENIELE), Eliane KRASINSKI (pouvoir à Jean-Paul VASSEUR), Geoffroy MOSSION (pouvoir à Laëtitia ROBERVAL).

• Intercommunalité

Le rapport d'activités 2017 est consultable en mairie.

• Personnel

Le conseil décide à l'unanimité de souscrire à compter du 01/01/2019 un nouveau contrat mutualisé par le CDG 62 pour la couverture prévoyance à laquelle pourra souscrire le personnel communal et de participer au financement de la cotisation à hauteur de 5 € brut mensuel par agent.

• Restauration scolaire

- > Tarif de la cantine pour les enseignants et le personnel municipal : 4,50 € par repas.
- > Modification du règlement de la cantine concernant les annulations d'inscription

• Aménagement de l'entrée de village

Le Conseil valide le plan de financement des travaux déjà présenté le 22/12/2017, et enregistre une augmentation des subventions mobilisées sur ce projet à concurrence de 47 % du coût global de 586 900 €, ramenant la participation communale à 312 825 €.

LES TRAVAUX DE L'ENTRÉE DE VILLAGE

Le SIRA entreprenant des travaux d'assainissement collectif, la commune va procéder à un aménagement d'entrée de village en venant de Calais.

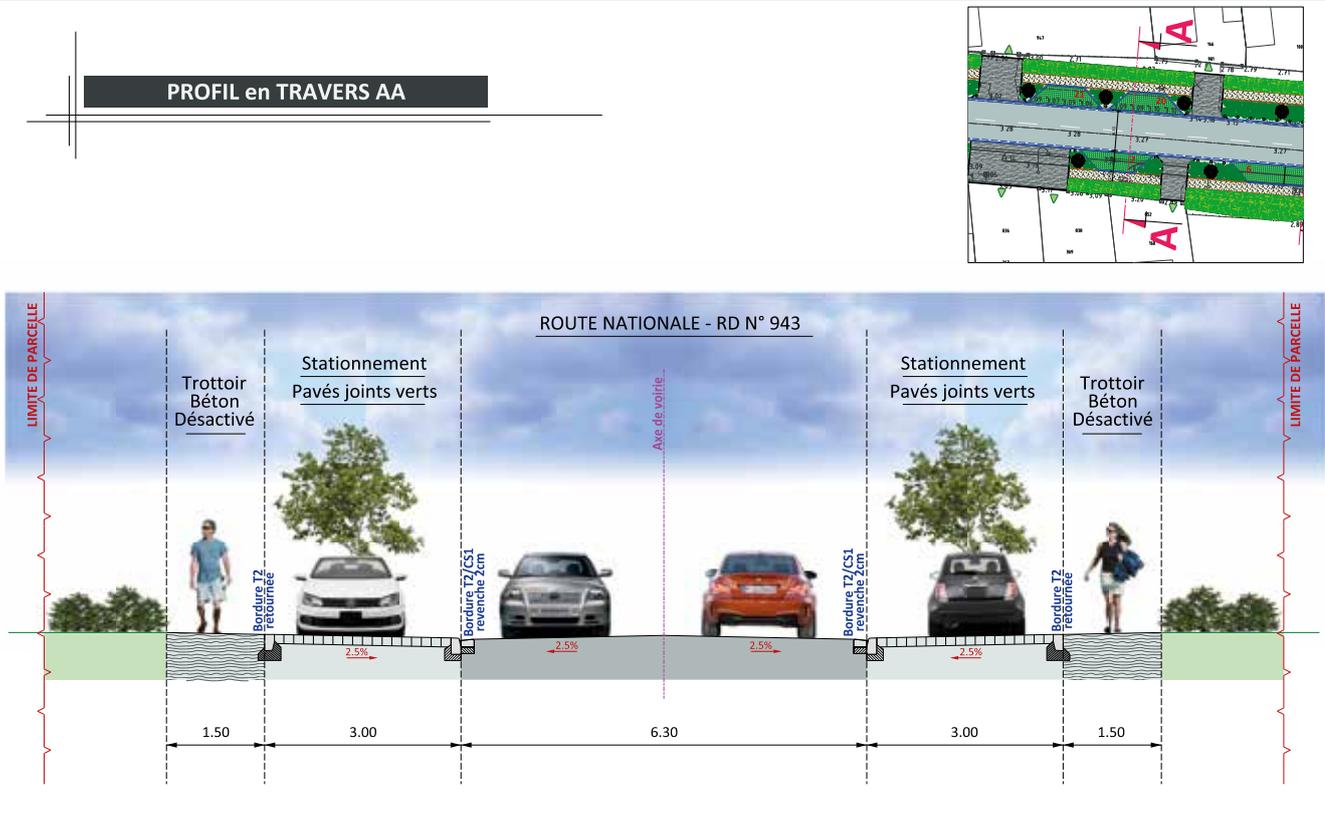
L'assainissement est totalement financé par l'agglomération qui a pris la compétence depuis le 1er janvier 2017 du fait de l'intégration de notre commune. Le reste des travaux, comprenant la réfection de l'éclairage public (remplacement des lanternes pour économie d'énergie et remplacement des vieux poteaux en béton instables) l'aménagement d'un

cheminement piétonnier sécurisé entre la Zone et le centre village, l'aménagement de places de stationnement et d'espaces paysagers, et le rétrécissement de la voie de circulation pour limiter la vitesse, s'élèvent globalement à 587 000 €. Nous avons obtenu quasiment la moitié du coût d'investissement en subventions, en ayant monté et présenté les dossiers adéquats aux différentes instances, le Département, la Fédération Départementale de l'Énergie, le SYMPAC pour la revente de Certificats d'Économie d'énergie et GRAND CALAIS Terres & Mers pour un Fonds de Concours.

Les travaux d'éclairage public ont commencé fin septembre pour les travaux de gros œuvre en face de la Zone des Estaches. Le changement des mâts et des lanternes se poursuit jusqu'à fin octobre, les travaux d'assainissement ont débuté le 22 octobre.

La consultation des entreprises pour le marché des travaux d'aménagement sera lancée fin octobre. Les travaux débuteront en janvier, pour une durée de 3 mois avec une circulation alternée, et le Département clôturera ces travaux par la mise en place de la bande de roulement au printemps 2019.

PROFIL en TRAVERS AA



CENTENAIRE DU 11 NOVEMBRE

La municipalité organise une cérémonie particulière pour célébrer le Centenaire de la Guerre 14/18 le 11 novembre prochain.

Nous vous invitons à venir nombreux en famille pour partager ce moment de recueillement collectif.

A 9 h.30, une messe sera célébrée à la mémoire des Combattants de la Grande Guerre

A 10 h.30, une cérémonie spéciale est organisée au Monument aux Morts. Elle a été préparée avec M. GOURLAY Président de l'Association des Anciens Combattants, et les conseillers municipaux membres des commissions Fêtes et Culture, sur la base d'un travail documentaire mené par Martine MERCIER pour la Médiathèque municipale Mme DEMARET animera la chorale des enfants de l'école lors de cette cérémonie.

► « La Marseillaise » par la Chorale de l'Ecole

► Lecture par M. le Maire de l'Homage national du Centenaire

► Lecture par Martine MERCIER de la lettre du Soldat Emile DEMARET qui raconte sa mobilisation et sa première affectation

► « Le Soldat » de Florent PAGNY par la Chorale de l'Ecole

► Lecture de la description de l'équipement du Poilu par Camille Benedetti pour permettre aux jeunes générations de réaliser les conditions dans lesquelles ont vécu les soldats mobilisés en 1914

► Un hommage particulier sera rendu à 21 soldats attaqués morts pour la France, par lecture de leurs faits de guerre et des circonstances de leur mort au combat.

► L'Appel aux Morts sera célébré par les A.C.P.G avec le dépôt d'une gerbe à leur mémoire

► La Chorale de l'Ecole interprétera « Le Couplet des Enfants »

► Un lâcher de pigeons clôturera la cérémonie
► Départ vers la Salle Polyvalente pour la visite de l'exposition préparée par la Médiathèque avec la participation de M. BATTEL pour sa présentation du camp anglais à Coulogne pendant la 1ère Guerre Mondiale.

En cas d'intempéries, la cérémonie se déroulera à la Salle Polyvalente dès 10 h.30

A l'école,

Une exposition des travaux des élèves sur la Première Guerre sera à découvrir, les jeudi 8 et vendredi 9 novembre de 16 h.45 à 18 h.30. Elle sera également ouverte le dimanche 11 novembre de 10 h. à 12 h, pour une visite avant ou après la cérémonie au Monument aux Morts.

LA MÉDIATHEQUE



La médiathèque propose un programme d'animations variées avec des ateliers à l'attention des enfants le mercredi matin, et un rendez-vous Jeux de société pour adultes et ados le vendredi soir. Dès la rentrée, le premier atelier « La médiathèque s'amuse », a mis à disposition des familles de nombreux jeux autour d'un petit déjeuner. Mercredi 10 octobre, à l'occasion de la semaine du goût, on a proposé « Le tour du monde en saveurs » avec 4 ateliers : Le loto des odeurs pour reconnaître les produits à leur senteur, un blind test pour reconnaître les 4 saveurs salé, sucré, acide et amer, un jeu des 7 familles avec les produits alimentaires et un jeu de l'oie pour découvrir les saveurs de produits divers.

Dans l'animation de ces ateliers, nous remercions particulièrement les parents qui assistent notre agent communal Claudie, avec l'esprit très convivial de ces rencontres pour partager un bon moment.

Ateliers pour les enfants de 10 h à 12h (gratuit) :

- Mercredi 21 novembre « Les mystères de la boîte à œufs » Atelier manuel autour des objets de récupération
- Mercredi 12 décembre « Je crée la plus belle boule de Noël »
- Mercredi 16 janvier « La médiathèque s'amuse ! »
- Mercredi 6 février « Les vieux papiers... en scène ! » Atelier de transformation de vieux livres
- Mercredi 13 mars « Atelier de musique assistée par Ordinateur »
- Mercredi 3 avril « Panier de Pâques » Crée ton panier pour la chasse aux œufs
- Mercredi 19 juin « TAM, TAM » Création d'un instrument de musique à percussion

Les horaires de la médiathèque pour consultation et emprunt sont les suivants :

Lundi et samedi de 10h à 12h - Mardi et vendredi de 17h à 19h. Les ouvrages sont régulièrement renouvelés.

Ne manquez pas les nouveautés.

Contacts :

Pendant les permanences 03.21.36.19.86
ou mediatheque.lesattaques@orange.fr

LE GDON



Le Groupement de Défense contre les Organismes Nuisibles (GDON) a été relancé par Nicolas DELEGLISE en juillet 2017 suite à sa mise entre parenthèses notamment due au décès de son précédent président M. Antoine DECLEMY.

Nicolas DELEGLISE l'actuel président du GDON rappelle que la mission du groupement est la surveillance et la lutte contre le rat musqué. Le GDON constate aussi les dégâts réalisés par les rats musqués et envoie ses constatations via des attestations à la fédération des chasseurs du Pas de Calais.

Le GDON intervient sur 36 communes du territoire du Pays d'Opale et de GRAND CALAIS Terres & Mers.

Tous les piégeurs sont des bénévoles. Le piégeage se fait essentiellement à l'aide de pièges en X et de nasses.

Nicolas DELEGLISE alerte sur la nécessité de la lutte contre le rat musqué « Il transmet la leptospirose à l'homme. Cette maladie provoque 30 décès par an en France et quelques agriculteurs sur le Calaisis l'ont contractée. J'incite les gens à la prudence et surtout à bien laver leurs légumes surtout si les cultures sont proches des waterings ! ».

Comment reconnaître un rat d'un rat musqué ?

Le rat musqué a une taille imposante, il pèse approximativement 1 kilo 800, il est généralement roux, il possède une longue queue et des incisives proéminentes.

Avis aux amateurs :

Nicolas DELEGLISE annonce qu'il y aura une session de formation prévue dans les mois à venir.

Pour devenir piégeur il faut devenir adhérent du GDON (adhésion gratuite) et obtenir l'agrément. La formation est dispensée par la fédération des chasseurs du Pas de Calais, elle est gratuite et dure deux jours.

Chaque piégeur après son agrément reçoit 5 pièges en X, une cage, une paire de gants et du matériel de désinfection. La collecte des queues est réalisée tous les deux mois, et les piégeurs sont rémunérés 2 euros la queue.

Les Attaques comptent 4 piégeurs et depuis mi-septembre Thérèse FAUQUET est devenue la référente communale. Elle est la seule femme à s'investir au sein du GDON et d'autres seraient les bienvenues. Nicolas DELEGLISE précise que le meilleur piégeur du GDON est un attaquois qui réalise 1 000 prises par an !

Les missions du référent communal :

- > Répertorier la présence de rats musqués
- > Gérer les signalements arrivés en mairie
- > Alerter les propriétaires et/ou exploitants des parcelles infestées sur les moyens de lutte
- > S'assurer des actions de destruction
- > Assurer la coordination des actions sur le secteur infesté
- > Rendre compte au GDON
- > Coordonner la répartition des zones de piégeage afin d'éviter un nombre trop important de piégeurs sur une zone et de laisser des zones dites « blanches » sans piégeage

Contacts :

Nicolas DELEGLISE – Président du GDON : 06.62.87.05.60 ou mariethe.nico@free.fr
Thérèse FAUQUET – Référente communale : 03.21.82.63.30 (à contacter en priorité)

L'ATTAQOIS DIDIER DUVIVIER, LE MEILLEUR PIÉGEUR DU GDON !

Après avoir passé l'habilitation piégeur, M. DUVIVIER a été agréé en janvier 2016

« En tant que chasseur, je piège d'autres nuisibles autorisés comme les corbeaux ou les pies sur les terres où je chasse, mais pour les rats je devais passer cette habilitation. Après l'obtention de mon agrément je me suis inscrit au GDON du Calaisis pour recevoir une aide pour du matériel. Quelques cultivateurs m'appellent pour piéger sur leurs terres ». M. DUVIVIER piège également dans le quartier du Prés-Clocher à la demande des habitants ou encore au niveau du terrain football « Je suis régulièrement en contact avec le Président M. DELEGLISE, notre but est de limiter la prolifération du rat musqué dans certains secteurs ». Et c'est dire que M. DUVIVIER contribue largement à cette action puisqu'il a été élu le meilleur piégeur du GDON du Calaisis pour la saison 2017/2018 avec 1 000 prises. « Je passe environ 2 à 3 heures par jour au piégeage, pour moi c'est un loisir de retraité, un plaisir car je suis dans la nature et j'aime me promener en observant la vie animale, ça me plaît ! »



COMITÉ DES LOISIRS



Les 10 participants au concours des maisons fleuries ont été récompensés le samedi 13 octobre. Lors de la cérémonie de remise des prix, chaque participant a reçu des photos de sa maison et un lot. Les deux premiers ont reçu un bon d'achat de 40 euros à échanger chez trois professionnels Attaquois : Aux Serres MEESEMAECKER, «Un jour, une fleur» et KIRIEL. Le Maire a félicité les participants.

Catégorie petite possibilité « Près-Clocher »

1er Bernadette DELPACE, 2e Claude BALAVOINE, 3e Cécile BAUDART, 4e Auguste DESTREZ

Catégorie petite et moyenne possibilité

1er Jean-Pierre VERSMISSE, 2e Joël MORDACQ, 3e Marie-Josée DUVIEUXBOURG, 4e Michèle DESEURE, 5e Jacqueline DRAIN, 6e Francine VARLET

USA FOOTBALL

Les entraînements pour les équipes seniors ont repris fin août. Pour les enfants la saison a démarré le mercredi 5 septembre. Nous rappelons que le club enregistre l'inscription des enfants tout au long de l'année.

La saison 2018/2019 sera ponctuée par des tournois, les prochains sont prévus le samedi 12 janvier 2019 pour les U10 et U11 et le samedi 16 février pour les U12 et les U 13.

TOUTES AU SPORT

L'association « Toutes au Sport » a organisé le dimanche 30 septembre une randonnée au profit de l'association « Aller plus Haut » qui propose des activités physiques adaptées aux enfants en situation de handicap. La randonnée de 9 kilomètres a emmené les 103 participants vers le Pays Sauvage, ils ont terminé leur périple en rejoignant l'ancienne école de Pont d'Ardres le long du canal.

Et comme chaque année, l'association a organisé une collecte dans le cadre d'Octobre Rose. Mardi 16 octobre Amandine MOSSION, la présidente de Toutes au Sport a remis un chèque de 115 € à l'association Opale Ladies de Calais qui fait la promotion de l'activité sportive auprès des femmes touchées par le cancer du sein.



LES ARCHERS DES ESTACHES

Les archers ont repris le chemin de leur cible début septembre. Cette année 2018 est marquée par le vingtième anniversaire de l'association qui compte une vingtaine d'archers dans ce club de loisir. Les entraînements ont lieu à la salle de sport chaque mercredi et vendredi de 17h30 à 19h30 et le dimanche de 10h30 à 12h.

Le traditionnel tir du Roy a eu lieu le dimanche 14 octobre. Le principe est que l'archer qui atteint le premier l'oiseau est déclaré Roy de l'année. La distance de tir est de 50m. Les archers tirent une flèche chacun leur tour, dans l'ordre. C'est le roi de l'année précédente qui démarre, suivi des membres du bureau, puis des archers par ordre

d'ancienneté. La compétition continue jusqu'à ce que l'oiseau soit atteint.

Thibault CLAISSE, le Roy de l'édition 2017 ayant remis son titre en jeu, c'est Pascal BODART qui est devenu le Roy 2018.

Dans les challenges qui ont suivi, Pascal AUBRY est le vainqueur adulte, Théo MOLMY le gagnant chez les jeunes et Valérie LEFEBVRE est la 1ère dame.

CLUB DÉTENTE

Après le voyage en Sicile au pied de l'Etna en juin, les âmes voyageuses du Club détente ont repris la saison 2018/2019 début septembre avec un voyage à Montgenèvre dans les Hautes Alpes, à deux pas de la frontière italienne. La rentrée pour des cours de gymnastique s'est effectuée le 3 septembre et les réunions du mercredi le 10. Le voyage surprise a emmené les adhérents à la Madeleine, ils y ont découvert la fabrication du nougat. L'escapade s'est achevée avec un repas dansant à Bailleul.

Dans le cadre de la Semaine Bleue avec « Générations Mouvement » un repas dansant était organisé le mardi 18 septembre à Rinxent.

L'assemblée générale est prévue le mercredi 14 novembre et la fête de Noël le mercredi 12 décembre.



INFOS PRATIQUES

ERRATUM



EXONÉRATION DE TAXE FONCIÈRE POUR LES LOGEMENTS A HAUTE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

Conformément au Code des Impôts, les constructions neuves sont exonérées de taxe foncière pendant 2 ans. Pour les constructions qui présentent une performance énergétique élevée (norme BBC 2005), le conseil municipal

a décidé d'octroyer une exonération temporaire supplémentaire de 5 ans de la part communale de taxe foncière. Cette décision du conseil sera applicable à compter du 1er janvier 2019.

POUR BÉNÉFICIER DE L'EXONÉRATION DE LA PART COMMUNALE DE TAXE FONCIÈRE PENDANT 5 ANS, il faut :

- > que la construction neuve ait été achevée à partir de 2016
- > Remplir les conditions de haute performance énergétique (supérieur à BBC 2005)
- > Fournir les justificatifs auprès du service des impôts avant le 1er janvier de la première année à compter de laquelle l'exonération est applicable. Les justificatifs sont tous les

documents que possèdent les propriétaires pour justifier de la performance énergétique de leur bien, et de la date d'achèvement de la maison.

À NOTER :

l'exonération ne concerne que la part communale de taxe foncière. Les propriétaires devront s'acquitter de la part intercommunale et départementale, ainsi que de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

HORAIRES GENDARMERIE

Depuis le 1er octobre 2018, les horaires d'accueil des brigades de Gendarmerie de FRETUN et de GUÎNES ont changé :

Brigade de FRETUN rue Parenty - Tel 03.21.85.97.17

- > Lundi, mercredi et vendredi 8h/12h et 14h/18h
- > Mardi, jeudi et samedi 8h/12h
- > Dimanche 9h/12h et 15h/18h

Brigade de GUÎNES boulevard DELANNOY - Tel 03.21.35.20.17

- Lundi 8h30/12h
- Mardi et jeudi 14h/18h
- Mercredi, vendredi et samedi 8h30/12h et 14h/18h

SAC À DOG

Au bout de laisse du chien qui crotte, il y a son maître ! Alors, vous qui promenez votre chien dans la commune, rejoignez les rangs des propriétaires civiques qui retirent déjà à l'accueil de la mairie le petit sac qui récupère les déjections de votre animal préféré. C'est pratique, hygiénique, et ne souille pas l'espace public ou la devanture des riverains.

RÉUNION D'INFORMATION POUR DEVENIR ASSISTANT(E) FAMILIAL(E)

Le Département du Pas de Calais propose une réunion pour découvrir la profession d'assistant(e) familial(e) à la Maison du Département Solidarité du Calais, rue Gaillard à CALAIS, le vendredi 7 décembre de 9h15 à 12h.

LES AIDES DE LA RÉGION POUR L'EMPLOI



Aide au transport - 20 € par mois

La Région accompagne les salariés domiciliés en Haut-de-France dans leurs trajets domicile/travail à hauteur de 20 € par mois.

Pour bénéficier de l'aide, la distance routière réalisée doit être supérieure ou égale à 30 kilomètres. Cette distance est calculée à l'aide de Google Maps entre l'adresse du salarié et celle de son lieu de travail. Elle est attribuée à chaque salarié utilisant un véhicule particulier ou un deux-roues motorisé.

Le salaire net du salarié doit être inférieur ou égal à 2 fois le SMIC (montant au 1er janvier de l'année en cours) quelle que soit la nature de son contrat.

Cette aide est non cumulable avec le remboursement employeur.

Pour les apprentis : ils peuvent aussi bénéficier à hauteur de 75% du montant de l'aide sur la durée de leur contrat d'apprentissage soit 15 € par mois.

Vérifiez votre éligibilité sur hautsdefrance.fr
Plus d'infos au 0 800 026 080

En route vers l'emploi

La Région met 40 véhicules à disposition des habitants des Hauts de France qui retrouvent un travail, le temps de leur période d'essai. Le montant de cette mise à disposition est de 2 € par jour pour les trajets domicile/travail.

Pour bénéficier de ce service il faut :

Être inscrit à Pôle Emploi

Avoir décroché un CDD de trois mois et plus ou un CDI à temps complet ou partiel

Le salaire ne doit pas excéder 1 800 € brut mensuel

Avoir le permis B en cours de validité et ne pas posséder de véhicule

Ne pas disposer de transport en commun à proximité ou avoir des horaires ne permettant pas d'en bénéficier

Informations et accompagnement au 0 800 026 080

Aide à la garde d'enfants

La Région a mis en place l'aide à la garde d'enfants afin d'aider les parents d'enfants âgés de moins de 3 ans à concilier vie professionnelle et familiale.

Le montant de l'aide est de 20 € par enfant et par mois pour une famille composée de deux actifs (emploi ou formation) et de 30 € par enfant et par mois pour une famille monoparentale.

L'aide est attribuée pour une durée de 11 mois au maximum (le versement est trimestriel)

Condition d'attribution :

- > La durée de garde doit correspondre à au moins 20h/semaine
- > Recourir à un mode de garde déclaré
- > Famille composée de 2 actifs : justifier d'une activité supérieure à 2 mois. Le revenu net mensuel (hors primes et 13e mois) ne doit pas dépasser 3 SMIC
- > Famille monoparentale : le revenu net mensuel (hors primes et 13e mois) ne doit pas dépasser 2 SMIC

CHÈQUE ENERGIE - RAPPEL

L'Etat accompagne les ménages à revenus modestes pour payer leurs factures d'énergie. Le chèque énergie est attribué sous conditions et envoyé une fois par an au domicile du bénéficiaire. Aucune démarche n'est à accomplir.

Le chèque énergie remplace les tarifs sociaux de l'énergie.

Avec ce chèque vous pouvez régler une facture d'électricité, de gaz, de fioul et autres combustibles de chauffage (bois...).

Le chèque énergie n'est pas un chèque bancaire et n'est donc pas encaissable auprès d'une banque.

Plus d'infos sur :
chequeenergie.gouv.fr
ou 0 805 204 805

Chèque Pass Formation

Vous êtes demandeur d'emploi ou bénéficiez du complément libre choix d'activité ? Avec le chèque Pass Formation, la Région vous accompagne pour accéder à une formation en lien direct avec votre projet professionnel. Les formations éligibles concernant les métiers en tension, les projets de création ou reprise d'entreprise...

Pour tout savoir sur le compte personnel de formation et activer votre compte rendez-vous sur : www.moncompteformation.gouv.fr
Vous pouvez aussi être accompagné par Proch'Emploi : 0 800 026 080

SPÉCIAL ETUDIANT

AIDE A LA MUTUELLE

Le Conseil Régional propose une aide pour financer la mutuelle des étudiants. Cette aide s'élève à 90 euros. Pour en bénéficier il faudra courant novembre se connecter sur : aidesante.hautdefrance.fr
Les dossiers devront être retournés au plus tard le 31 décembre 2018.



SALON DE L'ÉTUDIANT SAMEDI 17 NOVEMBRE

Afin de répondre aux questions liées à l'orientation, la formation, l'apprentissage, la poursuite d'études, la Voix l'Etudiant organise le Salon de l'Etudiant le samedi 17 novembre 2018 de 9h à 18h au Forum Gambetta.

Cette journée apportera aux jeunes toutes les informations essentielles pour aborder sereinement le monde des études supérieures. Quatre bonnes raisons d'aller au salon :

- > Rencontrer les responsables d'établissements
- > Tout savoir sur les filières (commerce, communication, numérique, ingénierie, social, paramédicale...)
- > Le kiosque des infos et ses conseillers pour des informations personnalisées
- > Le pôle vie pratique pour bien préparer sa vie étudiante



REVISION DES LISTES ELECTORALES

L'inscription sur les listes électorales n'est pas seulement un droit civique, c'est une obligation légale. Elle est indispensable pour pouvoir voter.

Les demandes d'inscription peuvent être effectuées en mairie toute l'année jusqu'au 31 décembre 2018 inclus. Elles doivent être déposées par les intéressés eux-mêmes. Toutefois les personnes qui ne peuvent pas se présenter elles-mêmes à la mairie peuvent adresser leur demande par correspondance à l'aide du formulaire prévu à cet effet, disponible en mairie, ou se faire représenter par un tiers dûment mandaté. Les demandes d'inscription déposées en 2018 et validées par la commission administrative permettront aux personnes concernées de voter à compter du 11 mars 2019, notamment pour l'élection

des représentants au Parlement Européen qui se déroulera le 26 mai 2019.

Tous les Français et Françaises majeurs jouissant de leurs droits civils et politiques et qui ne sont pas déjà inscrits sur une liste électorale ou qui ont changé de commune de résidence doivent solliciter leur inscription.

Les ressortissants des autres états membres de l'Union Européenne résidant en France peuvent demander à être inscrits sur les listes électorales complémentaires en vue de l'élection des représentants au Parlement Européen et d'éventuelles élections municipales partielles.

Les électeurs ayant changé de domicile à l'intérieur de la commune sont invités à indiquer leur nouvelle adresse à la mairie pour permettre leur éventuel rattachement à un nouveau bureau de vote à cette même date.

Publication des listes électorales

Le tableau des rectifications apportées à la liste électorale à la suite des opérations de révision au titre de l'année 2018 sera affiché le 10 janvier 2019 pendant 10 jours. Il demeurera durant cette période à la disposition de tout électeur désireux d'en prendre communication ou copie.

Les recours contre ces modifications devront être formés par déclaration orale ou écrite,

faite, remise ou adressées au greffe du tribunal d'instance compétent dans le ressort du lieu de résidence, entre le 10 janvier et le 20 janvier 2019 inclus. A partir du 21 janvier 2019, aucune réclamation ne sera admise.

Pièces à produire pour l'inscription

La preuve de la nationalité et de l'identité peut s'établir par la présentation de la carte nationale d'identité ou du passeport en cours de validité ou dont la validité a expiré dans l'année précédant le dépôt de la demande d'inscription.

Justificatif de domicile

Selon les situations, il convient de fournir l'une de ces pièces :

- S'il s'agit de votre domicile : un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- S'il s'agit du domicile de vos parents : attestation du parent (sur papier libre) certifiant que vous habitez chez lui + un justificatif de domicile du parent
- S'il s'agit de votre résidence : justificatif de la résidence depuis plus de 6 mois dans la commune
- Si vous êtes seulement contribuable : justificatif d'inscription au rôle des impôts locaux depuis plus de 5 ans

DANS NOTRE COMMUNE



CENTRE DE LOISIRS

La première session du Centre de Loisirs de cet été s'est achevée à Les Attaques avec un spectacle le jeudi 2 août au cours duquel les enfants ont présenté leurs talents de « super héros » thème de cette soirée de clôture.

Un beau succès a couronné ce rendez-vous avec la présence de très nombreux parents. Nous les remercions d'être venus saluer l'engagement des 14 animateurs qui ont fait passer d'excellentes vacances aux 110 enfants qui ont fréquenté le Centre en juillet.

Ont également été remerciées ce soir-là, Elodie et Laëtitia qui ont assuré

le service de cantine pour 71 enfants du Centre. Elles ont aussi servi les 21 jeunes du camp ados organisé aux Attaques pour les 4 communes rurales de l'agglomération.

La deuxième session d'été du centre de loisirs s'est déroulée du 6 au 17 août pour les 50 enfants qui ont passé 2 semaines d'activités intenses. Les inscriptions pour les sessions de février et d'Avril se feront à partir du lundi 7 janvier, jusqu'au 25 pour la session de février, et jusqu'au 22 mars pour les vacances d'Avril. Les bulletins d'inscription seront disponibles à cette date, en mairie ou téléchargeables sur www.lesattaques.fr

CIRQUE CALAIS GÉNÉROSITÉ

Mme BOUCHART présidente de l'agglomération de GRAND CALAIS Terres & Mers a offert à la commune de Les Attaques 60 places pour le Cirque de Haute Voltige Calais Générosité.

Afin d'en faire profiter les Attaquois nous avons organisé un tirage au sort ouvert aux enfants scolarisés et jusqu'à 15 ans. Ils devaient

s'inscrire sur le site internet de la commune pour gagner deux places à la séance de leur choix.

Nous avons ainsi enregistré 48 inscriptions pour la séance de 15h55 et 24 inscriptions pour celle de 18h25. Le tirage au sort a été effectué publiquement à la salle polyvalente.

Les places sont à retirer impérativement avant le mercredi 31 octobre à 17h30.

GAGNANTS

> Séances de 15h55 :

Thaïs CHARTRELLE, Alexis SENICOURT, Maysson DEGARDIN, Timéo GENESTAL, Maëlys LEMAIRE, Charles MERLOT, Baptiste MERLOT-BRETON, Lana DUVAL, Maëlle DEJONGHE, Mayeul CLAISSE, Gabin BREGONZIO, Jules BREGONZIO, Luc DUVAL, Lya DEGARDIN, Robin CLETY.

> Séances de 18h25 :

Mathilde HAULTCOEUR, Augustin DECROIX, Noé LAMARRE, Valentine HONORE, Gabriel DECROIX, Léane MAMETZ, Romane MAMETZ, Léa REBIER, Noa MERLANT, Cerise COURBOT, Ambre DEFEVER, Elliot LAMOTTE, Isaac MINLO, Albane CLAISSE, Antoine AERNOUS-GARRY.



TRANSPORT INTERURBAIN

Avez-vous profité de la nouvelle desserte de votre ligne n°8 ?

Depuis le 3 septembre, la ligne n°8 est prolongée de son terminus précédent à la gare SNCF jusqu'aux zones commerciales du Chemin Vert et des Cailloux via le quartier du Fort Nieulay avec la création de 7 nouveaux arrêts. Outre l'accès aux zones commerciales, ce prolongement permet notamment à nos habitants de rallier directement l'Alhambra, la piscine Ranson, le lycée Coubertin.

Le service fonctionne avec une fréquence de 60 minutes. Il est jumelé avec l'application mobile ZENBUS téléchargeable gratuitement sur smartphone qui permet :

- de repérer sa position par rapport aux arrêts,
- de suivre le déplacement exact des bus de la ligne en temps réel,
- d'avoir pour chaque arrêt des estimations précises
- de recevoir des informations du réseau.

La grille horaire est disponible en mairie ou sur le site www.lesattaques.fr

Le guide est disponible en mairie

PLANTONS LE DÉCOR

Et si vous plantiez local ?

GRAND CALAIS Terres & Mers vous propose par le biais de l'opération « Plantons le décor » d'effectuer une commande groupée d'arbres, d'arbustes, légumes anciens... adaptés aux conditions climatiques de la région.

« Plantons le décor » est destiné aux particuliers, associations, entreprises, agriculteurs...

Votre conseiller à GRAND CALAIS Terres & Mers est Jean-Paul IMBERT, il est joignable au 03.21.19.55.63 jean-paul.imbert@grandcalais.fr

Indiquer les dates de fin

AGENDA

HALLOWEEN



Avis aux petits monstres :

Le comité des loisirs et l'Association des Parents d'Elèves organisent le défilé d'Halloween pour les enfants mercredi 31 octobre. Rendez-vous à 15h30 à l'école. Un défilé sera organisé jusqu'à la salle polyvalente. Les enfants pourront récupérer des bonbons ou lancer des sorts sur le parcours. A la salle polyvalente, accueil goûter et espaces d'animation : Danses avec musique, gourmandises, coin lecture, photomaton, dessin et coloriage seront organisés.

Téléthon

Rendez-vous le samedi 24 novembre à partir de 10 h

De nombreuses animations seront organisées par les associations attaquoises à la Salle polyvalente et sur le complexe sportif au profit du Téléthon.

Avis aux amateurs

- > De 10 à 12 h : Une rando pour les motards.
- > Rallye piéton - découverte du village - Départs toute la journée,
- > Concours de sandwiches pour les enfants
- > Tirs au but toute la journée sur le terrain de foot
- > Animations théâtrales
- > Atelier de perles par l'Association des Parents d'Elèves
- > Vente de soupes
- > Chamboule-tout

Buvette toute la journée

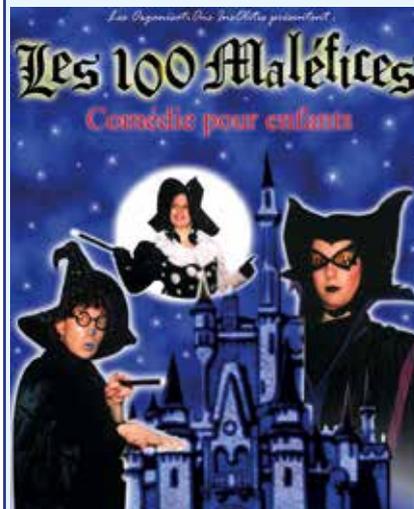
Zumba géante de 18 h.30 à 19 h.30 en clôture de journée par Toutes au Sport.

Venez nombreux et en famille vous distraire pour une bonne cause

LE COMITÉ DES LOISIRS A INVITÉ SAINT-NICOLAS

À 17h un spectacle pour les enfants :

Harry Port d'Fleurs nous emmène dans son antre magique où gags et bons tours s'enchaînent ! Mais la perfidie Maléfia a décidé de tout mettre en œuvre pour détruire ce havre de bonheur... Heureusement Harry et ses amis Grenadine et Factou le hibou veillent à empêcher ses noirs desseins !



OCTOBRE

Mercredi 31 : À 15h30 à l'école - Halloween

NOVEMBRE

Samedi 3 : De 10h à 12h et 14h à 17h - EMMAÛS - Braderie

Dimanche 11 : Commémoration - Monument aux Morts - ACPG (voir page 6)

Dimanche 11 : De 10h à 18h - EMMAÛS - Grande vente solidaire

Dimanche 18 : Brocante LUDO62 - Complexe sportif

Mercredi 21 : A 10h - Médiathèque « Les mystères de la boîte à œufs »

LES ATTAQUES
MERCREDI 21 NOVEMBRE 2018 à 10H
Les mystères de la boîte à œufs
Atelier d'activités manuelles autour de matériaux de récupération

Pour les enfants à partir de 5 ans. Les enfants de 3 à 5 ans seront bienvenus avec un adulte qui les aidera. Entrée gratuite. Durée de l'atelier : environ une heure.

Médiathèque municipale
Renseignements sur www.lesattaques.fr ou au 03 21 82 29 76

Samedi 24 : Téléthon au complexe sportif - Animations par les associations Attaquoise

Vendredi 30 : De 16h30 à 18h30 : Collecte alimentaire

COLLECTE ALIMENTAIRE

Les membres du CCAS vous donnent rendez-vous le vendredi 30 novembre de 16h30 à 18h30 et le samedi 1^{er} décembre de 9h30 à 12h pour la collecte alimentaire nationale. Le point de collecte est situé dans le hall de l'école primaire route d'Andres. Vous pourrez y déposer vos dons de denrées alimentaires non périssables (pâtes, riz, plats cuisinés, repas bébé, chocolat, sucre...) et de produits hygiéniques (savon, dentifrice...)

LES ATTAQUES infos - n° 17 - 4^{ème} trimestre 2018
Directeur de la publication : Jacques Rivenet
Rédaction : N. Denièle - D. Leveugle et Commission Communication : J. Bouclet - V. Dewez - N. Duvieuxbourg - V. Le Mignon - L. Roberval - V. Seys - JP. Vasseur Impression : Imprimerie Ledoux - Ardres

DÉCEMBRE

Samedi 1er : De 9h30 à 12h - Collecte alimentaire

Samedi 1er : De 8h30 à 12h - Don du sang dans le hall de l'école maternelle

DON DU SANG

L'association Française du Sang sera présente sur la commune le samedi 1er décembre. La collecte se fera de 8h à 12h dans le hall de l'école maternelle.

Pour pouvoir donner son sang il faut :

- Être âgé de 18 à 70 ans
- Peser au minimum 50 kilos
- Ne pas avoir accouché au cours des 6 derniers mois
- Ne pas avoir subi une intervention chirurgicale au cours des 4 derniers mois.
- Ne pas avoir pris d'antibiotique au cours des 2 dernières semaines, ni d'avoir eu d'infection au cours des 6 derniers jours (angine, bronchite, fièvre, rhino...)
- Ne pas avoir eu de soins dentaires 3 jours avant le don
- Ne pas avoir fait de piercing ou de tatouages dans les 4 derniers mois précédant
- Un délai de 8 semaines minimum est nécessaire entre 2 dons de sang total
- Pour les hommes, 6 dons du sang sont autorisés chaque année
- Pour les femmes, 4 dons du sang sont autorisés chaque année

Samedi 8 : À 15h - Saint-Nicolas à l'ancienne école du Pont d'Ardres

Samedi 8 : À 17h - Saint-Nicolas - Comité des Loisirs - Spectacle enfants Attaquois

Mercredi 12 : À 10h - Médiathèque « Je crée la plus belle boule de Noël »

LES ATTAQUES
MERCREDI 12 DECEMBRE 2018 à 10H
Je crée... la plus belle boule de Noël !

Pour les enfants à partir de 5 ans. Les enfants de 3 à 5 ans seront bienvenus avec un adulte qui les aidera. Entrée gratuite. Durée de l'atelier : environ une heure.

Médiathèque municipale
Renseignements sur www.lesattaques.fr ou au 03 21 82 29 76

JANVIER

Mercredi 16 : À 10h « La médiathèque s'amuse ! »

Lundi 28 : À 19h - Vœux de la commune au complexe sportif

Fermeture exceptionnelle de la mairie le vendredi 2 novembre et le lundi 24 décembre 2018.



L'ATTAQUOIS AXEL DUTRIE PARTICIPERA AU DAKAR EN JANVIER PROCHAIN



Après s'être distingué en 2018 lors de sa participation au Dakar en terminant 9ème, Axel DUTRIE vient de se distinguer dans le Rallye du Maroc.

Axel DUTRIE s'est donc envolé pour le Maghreb du 3 au 9 octobre dernier pour cette course qui s'avère être la deuxième plus grosse épreuve après le Dakar pour les motos, camions et quads.

« C'était la finale du championnat du monde. La course se déroulait sur 6

jours. J'y suis parti essentiellement pour faire des tests avec une nouvelle machine Yamaha YFZR 450 en vue de ma troisième participation au Dakar en janvier 2019. J'ai remporté la catégorie Quad mais aussi la catégorie Enduro Cup devant les motos. Je partirai donc au Dakar très motivé et sûr de ma nouvelle machine et de mes nouveaux réglages ! »

Avec toutes nos félicitations pour ces brillants résultats, nous transmettons à Axel nos plus sincères encouragements pour l'épreuve reine du Dakar

ÉTAT CIVIL

ILS SE SONT DIT OUI

Bernard FOURNIER et Laury LEFEBVRE,
mariés le 4 août 2018



Teddy RENIER et Yvette TALLEU,
mariés le 11 août 2018



Benjamin BROUSSART et Juliette MAES,
mariés le 25 août 2018



Jean-Philippe BLAUWART et Claudie AVEZ,
mariés le 1er septembre 2018



Florian TAILLEFESSE et Aurélie DELANNOY,
mariés le 8 septembre 2018



ILS SONT ARRIVÉS AU MONDE

- Sacha MERLANT, né le 30 avril 2018,
fils de Matthieu MERLANT et d'Alice BRUNELOT
- Clara PLOUVIN, née le 25 juillet 2018,
fille de Steeve PLOUVIN et de Laëtitia BATAILLE
- Mya LEMAIRE, née le 6 août 2018,
fille de Yohann LEMAIRE et de Jennifer TITREN

- Simon CHATILLON, né le 22 septembre 2018,
fils de Steven CHATILLON et d'Audrey HURTREL
- Mathis GERME, né le 3 octobre 2018,
fils de Loïc GERME et de Elodie SENICOURT

ILS NOUS ONT QUITTÉS

- Mme Bernadette DAGBERT née PIEDBOIS, décédée le 31 juillet 2018
- M. Franck LANNOY, décédé le 14 septembre
- M. Marc RIVENET, décédé le 30 septembre 2018

Les associations sportives de la commune

ont montré leur dynamisme lors du FORUM organisé par la commune le 23 septembre. Les équipes de bénévoles qui animent ces clubs se sont mobilisées toute la journée pour présenter de nombreuses démonstrations, et pour initier le public à leurs activités. Nous les félicitons pour leur engagement à l'animation de la commune, et nous invitons tous les Attaquois à apprécier la grande diversité des activités proposées et à les pratiquer dans des équipements communaux de grande qualité.



LES ARCHERS



AIKI GOSHINDO



LABC



CLUB DÉTENTE



CALAIS RESPIRE



SPORT POUR TOUS



TOUTES AU SPORT

CONTACTS

- AIKI GOSHINDO :** Eric LASSALLE - 03.21.82.41.65
elassalle62@orange.fr
- LES ARCHERS :** Jean BOUCLET - 06 70 08 45 13
j.bouclet@orange.fr
- CALAIS RESPIRE :** Jean-Paul VASSEUR - 06.62.02.12.65
calaisrespire@hotmail.fr
- CLUB DÉTENTE :** Nelly RIVENET - 03.21.82.25.94
- LABC :** Anthony CARON - 06.21.66.53.27 |
abc62730@gmail.com
- SPORT POUR TOUS :** Thierry GRUART - 06.31.15.27.21
sportpourtousbad@gmail.com
- TOUTES AU SPORT :** Amandine MOSSION - 06.83.33.59.13
amandinemossion@gmail.com
- USA FOOT :** Jean-Paul VASSEUR - 06.62.02.12.65
calaisrespire@hotmail.fr